



HUMEUR

Dire «bof» aux musées?

Samedi, Genève organisait sa première Nuit des musées, sur le modèle de ce qui se pratique déjà dans nombre d'autres villes de Suisse et d'ailleurs. Avec un succès certain, puisque 22 000 visites ont été comptabilisées, en incluant les 10 000 entrées du dimanche, lors d'une «after» pour les familles qui coïncidait avec la Journée internationale des musées. C'est moins que Lausanne en septembre 2012, avec ses 60 500 visiteurs et presque 15 000 billets distribués. Mais lors de sa première édition en 2001, la capitale vaudoise n'avait attiré que 3500 visiteurs.

Comparaison, dans ce cas, est raison: Genève a calqué les formes de son événement sur celui façonné par le voisin entre 2001 et 2011. Un mimétisme qui se retrouve jusque dans la communication et l'«emballage», signés de la même agence dans les deux villes, Trivial Mass. C'est elle qui avait inventé les thèmes impliquant des billets d'entrée en forme de collier anti-puces, de lunettes bling bling ou de graines à planter.

En 2012, toutefois, Lausanne a réinventé sa «Nuit»: exit Trivial Mass et les thèmes, de même que les sésames-gadgets fabriqués en Chine, remplacés par deux billets en forme d'œuvres d'art originales. Un changement bienvenu car le concept commençait sérieusement à tourner en rond – c'est ce que confirme après coup le choix du billet d'entrée genevois, avec ses alliances pour «dire oui» aux musées, vendues dans des emballages roses pour les femmes et bleus pour les hommes...

Lorsqu'on arrive après tout le monde, la moindre des choses serait de jouer la carte de l'innovation.

SAMUEL SCHELLENBERG

EN BREF

PRÉVENTION DE L'ABUS D'ALCOOL
Lausanne cible les 13-18 ans

Lausanne lance une campagne de prévention des risques liés à la consommation d'alcool. Pour mieux toucher son public cible – les jeunes de 13 à 18 ans –, la Ville diffuse sur les réseaux sociaux de courtes vidéos réalisées par des adolescents eux-mêmes. La campagne «Bourré...de risques?» mise sur le crédit que peuvent avoir les démarches initiées par les jeunes eux-mêmes, a expliqué hier la Ville dans un communiqué. Les vidéos imaginées et tournées par les jeunes sont réunies sous le hashtag «gaffetoi». La démarche de la Ville vise aussi les parents, avec l'envoi d'un prospectus d'information à plus de 5000 ménages. Ce document donne quelques conseils, rappelle les lois en vigueur et informe sur les structures d'accueil et d'accompagnement pour les parents. Les 21 et 23 mai, deux soirées d'information permettront aux parents de rencontrer des médecins, psychiatres et autres experts du problème. Enfin, la campagne prévoit trois demi-journées de renforcement de compétences pour les professionnels de l'éducation. ATS

GENÈVE

Meeting tunisien repoussé
d'une semaine

La venue du Tunisien Hama Hammami à Genève est repoussée d'une semaine. Retenu par des discussions entre syndicats et partis, le porte-parole du Front populaire ne peut être à Genève cette semaine comme annoncé dans notre édition de samedi. Le meeting auquel participera également la militante féministe Besma Khalfaoui, veuve de Chokri Belaïd, aura donc lieu mercredi 22 mai à 20h à l'UOG (3 place des Grottes). BPZ

Genève cherche une alternative
à la vidange de Verbois

BARRAGE • Conséquences sur la faune et la flore, dédommagements réclamés en France... Les SIG étudient une méthode moins invasive.



Près des trois quarts des poissons ont péri lors de la dernière vidange du barrage de Verbois, en juin 2012. KEYSTONE

Les autorités genevoises doivent trouver une solution plus respectueuse de l'environnement que la vidange pour lutter contre la sédimentation du Rhône au barrage de Verbois. L'alternative permettant de prévenir des inondations passe par une gestion passive du cours d'eau.

A l'image de la dernière en juin 2012, les vidanges du barrage de Verbois, comme il s'en est fait dix-huit depuis sa mise en service en 1943, sont très invasives. Les conséquences sur la flore et surtout la faune sont importantes: près des trois quarts des poissons ont péri lors du dernier exercice, selon Gottlieb Dändliker, inspecteur cantonal de la faune.

L'impact d'une vidange est inévitable. Les dommages causés à la faune piscicole atteignent bon gré mal gré 2 à 3 millions de francs, estime M. Dändliker. Et tous les trois à quatre ans, il faut recommencer l'exercice.

Mais après la dernière vidange, les autorités genevoises doivent affronter un nouveau souci: la Compagnie nationale du Rhône, société qui gère les infrastructures

fluviales côté français, réclame aux Services industriels de Genève (SIG) une indemnisation de 8 millions d'euros (environ 9,5 millions de francs) pour les dommages subis par les industries, le commerce fluvial et la faune en aval du barrage de Verbois (notre édition du 28 février). Mais les SIG ne veulent rien entendre. Jamais par le passé les Français n'ont émis une telle prétention, s'étonnent-ils.

Crue de l'Arve

Pour M. Dändliker, cette demande est avant tout politique. Puisse-t-elle accélérer l'introduction d'une nouvelle méthode permettant de prévenir des inondations, en particulier d'anticiper une grosse crue de l'Arve, ajoute l'inspecteur cantonal de la faune. Selon lui, les autorités genevoises doivent se décider avant de devoir faire une nouvelle vidange, dans quatre ou cinq ans.

La Commission consultative pour la gestion du Rhône et de l'Arve a déjà développé une alternative durable, à savoir une gestion passive, précise M. Dändliker. On

laisse les sédiments se déposer. Au fur et à mesure que la couche augmente, le cours d'eau se rétrécit et son débit s'accélère jusqu'au point dit d'équilibre dynamique, à partir duquel les sédiments sont emportés avec la force du courant.

Avantages écologiques

Cette solution plus naturelle nécessite tout au plus de sécuriser toute la zone en amont du barrage, en particulier les secteurs de La Plaine et de la Jonction. Ces aménagements coûteraient 2 à 3 millions de francs mais n'auraient pas besoin d'être renouvelés. Alors que les coûts d'une vidange sont pris en charge par les SIG, ceux de ces aménagements dépendraient du canton et des communes, à négocier, selon l'inspecteur cantonal de la faune.

En plus d'être plus économique et moins douloureuse pour la faune, une telle gestion passive offre même des avantages écologiques, avec la création de nouveaux biotopes. Ce système est connu ailleurs en Suisse, en particulier à Klingnau (AG), sur l'Aar. ATS/CO

GENÈVE

Le dossier médical informatisé est lancé

Le dossier médical informatisé devient une réalité pour les Genevois. Après plus d'une décennie de gestation, «MonDossierMedical.ch» a vu le jour hier. Le canton de bout du lac fait office de pionnier en Suisse en matière de cybersanté.

Il s'agit du seul outil d'informatique médicale validé sur le plan national, a rappelé devant la presse le conseiller d'Etat Pierre-François Unger, responsable du Département de la santé. La plateforme informatique, qui permet un échange d'informations entre les professionnels de la santé, a été développée par La Poste.

Pour M. Unger, ce système présente de multiples avantages par rapport à la situation actuelle. Il assure un meilleur suivi des patients, il permet de

gagner beaucoup de temps entre médecins, il diminue le risque d'erreur médicale, il rend impossible la perte de dossiers et il est beaucoup plus sûr.

Le patient est au centre du dispositif. Sans son accord, les prestataires de soins ne peuvent accéder à son dossier. Le patient a la liberté de choisir les personnes qui peuvent consulter ses données médicales. La mise en commun de l'ensemble des informations le concernant ne sera possible que grâce à son intervention.

Le patient devient ainsi maître de ses propres données médicales, a noté M. Unger. Chaque Genevois aura la possibilité, dès mercredi, de s'inscrire. L'opération est gratuite et la personne recevra une car-

te à puce qui sera sa clé d'entrée. Bien entendu, les soignants devront de leur côté intégrer le réseau.

Les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) travaillent déjà sur dossiers informatisés. L'expérience a montré que les investissements dans ce domaine valent le coût, a expliqué Adrien Bron, à la tête de la Direction générale de la santé au Département des affaires régionales, de l'économie et de la santé (DARES).

M. Unger espère que les médecins vont jouer le jeu. Ils sont en effet souvent les plus réticents par rapport à l'introduction d'un réseau électronique décentralisé de partage des données médicales. Le magistrat compte sur la demande des

patients pour forcer la main aux plus sceptiques d'entre eux.

Pour le président de l'Association des médecins du canton de Genève (AMG) Pierre-Alain Schneider, le projet de dossier médical partagé est prometteur. Le chemin est toutefois encore long avant de pouvoir disposer d'un outil fini: «Nous sommes actuellement dans une phase intermédiaire.»

Beaucoup de médecins sont intéressés, mais certains émettent des craintes, car le système est complexe et on perd beaucoup de temps, a expliqué M. Schneider. Il faudra aussi que suffisamment de patients s'inscrivent. Par ailleurs, la plateforme ne résoudra pas le problème des délais de production des rapports médicaux. ATS

PUBLICITÉ

La Coordination contre l'exclusion et la xénophobie vous invite à la conférence publique

Le droit d'asile derrière les barreaux
Détenition et criminalisation des demandeurs
d'asile, perspectives suisse et internationale

Jeu 16 mai à 20h, Uni Mail, Université de Genève
Auditoire S150, Bvd du Pont-d'Arve 40
Entrée gratuite

Intervenants :

Jean-Noël Wetterwald, ancien collaborateur du Haut-Commissariat pour les Réfugiés des Nations Unies
Christophe Pouly, avocat spécialisé dans la défense des migrants en France
Raphaël Mahaim, député vert vaudois et juriste

En collaboration avec l'ADEK (Association des Étudiants Kurdes de l'Université de Genève) et Le Courrier